

# INFOS



# Veulliac



n°69 - Juin 2025

# BULLETIN MUNICIPAL

# Services municipaux

## MAIRIE DE NEULLIAC

☎ : 02.97.39.60.14

Lundi, mercredi et vendredi :

8h30-12h00 / 13h00-17h00

Mardi et jeudi : 8h30-12h00 (fermée l'après-midi)

Fermée le vendredi après-midi (juillet - août)

**Anne-Marie GHIRARDINI :**

**dgs@neulliac.bzh**

**Madeleine LE BIGAUT :**

**mairie@neulliac.bzh**



## RESTAURANT SCOLAIRE

**Responsable : Sébastien JEGOUREL**

Menus sur le site de la commune : **neulliac.fr**

*Cuisine faite à base de produits de saison.*

L'alimentation biologique représente 60 % des produits et une majorité des matières premières ou produits élaborés sont achetés auprès de producteurs locaux. Un repas végétarien est servi chaque semaine conformément aux dispositions de la loi EGalim. **sebastien.jegourel@neulliac.bzh**



*Actualités sur [www.neulliac.fr](http://www.neulliac.fr), sur Facebook et sur l'application Intramuros !*

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

(située dans la mairie)

**Responsable : Magalie DELAPIERRE**

**bibliotheque@neulliac.bzh**

Ouverture le mardi matin de 8h30 à 12h00

Le mercredi après-midi de 13h30 à 17h00 :

permanence assurée par Magalie DELAPIERRE



## SALLE ÉMERAUDE

Photos, tarifs et planning d'occupation des lieux sur le site de la commune : **neulliac.fr**

Pour tout renseignement sur la location ou les tarifs, joindre la responsable :

**Guénolla DEMOULIN**

**06.43.76.04.67 - [salle.emeraude@neulliac.bzh](mailto:salle.emeraude@neulliac.bzh)**





# Édito du Maire

*Chères Neulliacaises, Chers Neulliacois,*

À neuf mois de la prochaine échéance municipale, je souhaite revenir sur les engagements de mon équipe annoncés en mars 2020.

Beaucoup de nos projets ont été réalisés comme l'ouverture de la boulangerie en novembre 2021 et la rénovation de l'ancien presbytère en cabinet médical où exerce actuellement le kinésithérapeute. Je citerai également les aménagements et enfouissements de réseaux de l'entrée sud du bourg ainsi que la requalification du secteur de Bellevue en cours de finition.

Notre volonté politique de proposer des terrains constructibles a porté ses fruits avec l'aménagement des 21 lots du lotissement « Les Jardins du Bocage » aujourd'hui complet et le dépôt du permis d'aménager du nouveau lotissement « La Lavandière », situé rue Saint Michel, composé d'une quarantaine de lots. Autre projet structurant non programmé mais qui verra le jour, il s'agit de la construction de la maison de santé qui sera opérationnelle fin 2026. Cet équipement permettra aux professionnels de santé de travailler dans un lieu adapté et sera un atout supplémentaire pour notre commune mais aussi pour le territoire nord de Pontivy-Communauté.

Notre objectif était également de favoriser le dynamisme économique de notre commune, c'est aussi une réussite avec plusieurs installations ou reprises dans tous les domaines (commerce, entreprise, agriculture et artisanat). Merci et félicitations à eux d'avoir choisi notre commune pour y vivre et s'épanouir. Par ailleurs, des animations gratuites ont été proposées de manière régulière : concerts, fête de l'été et de Noël, animation avec Blavet Terres et Eaux, initiation au tennis, elles ont été très appréciées. Un nouveau service a vu le jour pour les familles (accueil de loisirs animé par Familles Rurales) le mercredi et pendant les vacances scolaires).

Avant la fin du mandat et ceci étant de la compétence de Pontivy-Communauté, nous aurons également le déploiement des colonnes enterrées ou aériennes pour les déchets. Pour mi-septembre, nous devons définir les emplacements au niveau du centre-bourg. Une réunion avec les habitants concernés sera programmée. Autre point positif en partenariat avec la poste, nous expérimentons un point de service ruralité avec l'ambition d'assurer un meilleur service de proximité aux Neulliacaises et Neulliacois. Cette nouvelle offre est détaillée à l'intérieur de ce bulletin.



Je remercie vivement toutes les personnes, à quelques niveaux que ce soit, qui s'impliquent et s'engagent pour la vie de la commune et je vous donne rendez-vous à la fête de l'été le vendredi 20 juin à 19h00 pour partager un moment convivial.

*Bel été à toutes et tous*

**Jean-Pierre le PONNER**  
**Maire de Neulliac**  
**Vice-président de Pontivy**  
**Communauté**



## SOMMAIRE

**Vie municipale**  
**Pages 4 à 19**

**Vie associative**  
**Pages 24 à 31**

**Vie pratique**  
**Pages 32 à 36**

**Vie scolaire**  
**Pages 20 à 23**

**Infos patrimoine**  
**Pages 37 à 39**

# Vie municipale

## ANIMATION DE NOËL



Une belle animation de Noël a été proposée par la municipalité au cours de la soirée du vendredi 6 décembre. Nous avons été épargnés par la pluie pour le plus grand bonheur de tous. Merci à notre boulanger Benjamin Daniel et sa femme Katrina pour leurs succulentes brioches et à notre cuisinier Seb Jegourel pour le délicieux vin chaud. Tous nos remerciements aux participants. Les plus jeunes ont pu croiser la route du Père Noël.



# REPAS DES AÎNÉS PAR LE CCAS

Le repas du CCAS a eu lieu le dimanche 8 décembre dans la salle Émeraude.

Un bon moment de convivialité pour nos aînés. Merci à Sébastien Jegourel, Agnès, Jehanne et Coralie pour la cuisine et le service.

Sur la photo de gauche à droite :

Corinne Martin (adjointe) ; Jean-Claude Guiguen (membre du CCAS) ; Louis Le Sang (doyen du repas) ; Thérèse Odic (doyenne du repas) ; Olivier Conrad (conseiller municipal) ; Françoise Le Guennec (membre du CCAS) ; Louise-Marie Guegan (conseillère municipale) ; Damienne Launay (membre du CCAS) et Jean-Pierre Le Ponner (maire de Neulliac)



# COLIS EN FAVEUR DES AÎNÉS



Pour nos aînés ne pouvant ou ne voulant pas participer au repas, des colis ont été préparés minutieusement par l'équipe ci-contre sous la direction de Corinne Martin (adjointe aux affaires sociales) qui œuvre chaque année et prend le temps de s'occuper de nos séniors. Les colis ont été distribués le samedi 14 décembre par les conseillers municipaux en fonction de leurs secteurs.

Sur la photo de gauche à droite :

Marilou Madoré (conseillère) ; Madeleine Rault (conseillère) ; Olivier Conrad (conseiller) ; Corinne Martin (adjointe) ; Dominique Dubois (conseiller)

# OPÉRATION SAM



Chaque année, nos deux ambassadrices de la sécurité routière, Corinne Martin et Véronique Blandel (adjointes), reconduisent l'opération Sam à Neulliac. Dès le lundi 16 décembre et jusqu'à épuisement des stocks, des éthylo testers étaient disponibles gratuitement dans les commerces de la commune. Des éthylo testers spécifiques pour les conducteurs ayant le permis depuis moins de 2 ans étaient également proposés. SAM est une campagne française contre l'alcool au volant, ciblant les jeunes conducteurs avec le slogan « celui qui conduit, c'est celui qui ne boit pas ». Par extension, Sam désigne en France alors un capitaine de soirée ou conducteur désigné qui s'abstient de consommer de l'alcool et qui va être le conducteur qui ramènera son groupe d'amis.

# REPAS DE NOËL AU RESTAURANT



Jeudi 19 décembre, l'équipe des agents municipaux était prête à accueillir les élèves pour le repas de Noël au sein du restaurant municipal. La municipalité remercie profondément ses agents qui œuvrent avec professionnalisme au quotidien que ce soit à la cuisine, au service et à l'entretien des locaux.

*Sur la photo de gauche à droite : Jehanne Delaby ; Evelyne Huby ; Coralie Siboude ; Guenolla Demoulin et Sébastien Jégourel*

# CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE

Près de 200 personnes étaient présentes aux vœux de la municipalité samedi 11 janvier. Merci aux habitants pour leur présence en nombre et aux élus voisins qui sont venus. Merci au sénateur Yves Bleunven pour son intervention.

Lors de la cérémonie, les nouveaux artisans ont été présentés : Mme et M. Le Vaillant (menuiserie), Mme et M Leca (garage et station) et l'entreprise Douar Appro représentée par Régis Morvan.

3 médecins, Docteurs Stéphane Pinard, Bertrand Morin et Claire Clémentin sont venus se présenter et ont remercié élus et habitants pour leur accueil.

**Nos deux secrétaires, Anne-Marie Ghirardini et Madeleine Le Bigaut, ont reçu respectivement la médaille vermeil et la médaille d'argent pour leur professionnalisme qui n'est plus à démontrer. Merci à elles pour leur travail important au quotidien en direction des Neulliaquoises et Neulliaquois.**

Le Maire, Jean-Pierre Le Ponner, a retracé les principales actions entreprises et à entreprendre en soulignant le dynamisme et l'attractivité croissante de la commune de Neulliac.

Actions en faveur de la jeunesse, de l'habitat, construction de la maison de santé, travaux de la rue de Bellevue et travaux à l'école publique seront des pôles majeurs de la fin du mandat.



Yves Bleunven, sénateur



Famille Le Vaillant (menuiserie)



Régis Morvan, entreprise Douar Appro



Famille Leca (garage et station)



Docteurs Morin, Clémentin et Pinard



A.-M. Ghirardini et M. Le Bigaut



# BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Dans sa mission de rendre la culture accessible à tous, la bibliothèque a inauguré un nouveau rayon "FACILE À LIRE" mercredi 12 mars avec les élus et les représentants de la Médiathèque Départementale du Morbihan. Il s'agit d'une sélection d'ouvrages, acquis par la bibliothèque, avec des textes courts et un vocabulaire simple afin de permettre une lecture facile quel que soit le public. Vous y trouverez des documentaires, des témoignages, de courts romans, des BD et des livres adaptés aux personnes dyslexiques. Ce fond est renouvelé tous les mois et complété par des ouvrages de la Médiathèque Départementale avec qui nous travaillons en étroite collaboration.

Avec l'arrivée du printemps la grainothèque de la bibliothèque a réouvert ses portes autour d'une animation "bombes à graines" ce qui a permis aux familles présentes de repartir avec leur réalisation et ainsi pouvoir fleurir des endroits difficiles d'accès et contribuer à la biodiversité. Pour rappel, la grainothèque a pour but d'aller vers une autonomie dans nos jardins face aux semences hybrides de l'industrie semencière. Dans un monde où tout s'achète, le partage est une manière économique, libre et solidaire qui permet de retrouver localement les variétés adaptées à notre territoire. Nous vous invitons donc durant l'été à reproduire vos graines et venir les échanger contre d'autres variétés présentes dans votre bibliothèque.

Pour la bibliothèque municipale, Magalie Delapierre



## ANIMATION BIEN VIVRE CHEZ SOI

Le vendredi 14 mars 2025, le CCAS organisait une animation "Bien vivre chez soi en toute sécurité" en partenariat avec la Gendarmerie Nationale représentée par Mathilde LE MAUR, référente Sureté Morbihan, la Police Municipale représentée par Joël LE CORNEC et l'Association Présence Verte représentée par Solenn Raulic chargée de Prévention.

Lors de la première partie, les Neulliacois ont pu s'enrichir d'un ensemble de bonnes pratiques et d'astuces pour la sécurisation du domicile, notamment face aux éventuels risques d'intrusions, de cambriolages et de démarchages abusifs.

La deuxième partie était consacrée aux solutions par la téléassistance avec des démonstrations, face à ses risques, mais aussi en cas de chutes et de malaises. Un café convivial a clôturé ce moment de partage.



# OPÉRATION ZÉRO DÉCHET

Merci aux nombreux participants de la matinée du samedi 15 mars pour le ramassage des déchets au bord des routes de la commune. Merci à Bernard Kerfanto, référent de la commune, qui a organisé comme chaque année avec réussite cette matinée citoyenne en respectant les mesures de sécurité. Ce qui est encourageant, c'est qu'il y a moins de déchets ramassés cette année après plusieurs opérations menées ces dernières années. Respectons tous le droit d'avoir une commune propre.



## PASS DÉCHÈTERIE

Nouveau dispositif pour l'accès aux déchèteries de Pontivy Communauté

Depuis le 1er mars 2025, particuliers, communes et professionnels doivent présenter un "pass' déchèterie" pour accéder aux six déchèteries de Pontivy Communauté. Sous forme de vignette autocollante, le "pass déchèterie" a été envoyé dans votre boîte aux lettres à partir du 27 janvier. Les déchèteries du territoire restent toujours accessibles gratuitement et sans limites de passages.

Pourquoi la mise en place de ce pass ?

Cette vignette vise à améliorer le fonctionnement des déchèteries :

- en restreignant l'accès aux déchèteries aux seuls habitants du territoire, sans limite de passage,
- en permettant aux gardiens d'être plus disponibles auprès de vous, usagers,
- et enfin en réduisant le tonnage des déchets.

Des questions ? Vous pouvez contacter le N° vert : 0 800 21 21 06



**PARTICULIER**



**PROFESSIONNEL**



**COMMUNE**





## BLAVET AU NATUREL



Dans le cadre du programme "Blavet au naturel", une vingtaine de personnes a participé à l'animation "Sur les traces et indices des animaux" aux étangs du Roz le mercredi 26 mars. Les participants ont appris à repérer et à déchiffrer les traces et indices laissés par les animaux si discrets la journée.

## MERCI ELISABETH !

La municipalité a remercié de manière conviviale Elisabeth Robton, agent de la commune qui a fait valoir ses droits à la retraite, le mercredi 2 avril. Agents et élus ont tenu à être présents pour saluer Elisabeth dans la bonne humeur, une de ses grandes qualités humaines. Elle poursuit ses activités d'artiste peintre et pourra vous accompagner dans vos projets. Profitez bien de ta retraite bien méritée !



## OPÉRATION ARGENT DE POCHE



Merci à nos 9 jeunes volontaires qui ont participé à l'opération argent de poche durant les trois premiers jours des vacances d'avril. Ils ont aidé activement nos agents (Magalie Delapierre, Evelyne Huby, Vianney Le Gourrierec et Jérôme Seurin) que nous remercions pour leur encadrement bienveillant.

## ACCUEIL DE LOISIRS



Les pirates de Neulliac



Initiation à la boxe avec Vincent Licari

### " Les vacances de Printemps au centre de loisirs de Neulliac, c'était de la piraterie pure !

Les enfants ont embarqué pour une aventure haute en couleurs autour du thème des pirates !

Au programme :

Une chasse au trésor incontournable ; une bataille navale géante ; des créations manuelles (trésors, bandanas, drapeaux, mini-pirates...) ; un atelier cuisine avec des brownies aux trésors sucrés et même une après-midi Koh Lanta en collaboration avec le centre de loisirs de Réguieny !

Merci à tous les moussaillons pour leur énergie et leur bonne humeur ! Merci aussi à M. Licari pour l'initiation boxe.

### Tarifs (sans repas) de l'accueil de loisirs sans hébergement de Neulliac avec Familles Rurales

Les mercredis hors vacances : 3 € la demi-journée / 6 € la journée pour les enfants de Neulliac ;  
4 € la demi-journée / 8 € la journée pour les enfants extérieurs

Les animations pendant les vacances : 5 € la journée pour les enfants de Neulliac ; 6 € la journée pour les enfants extérieurs ; sorties à 10 € la journée pour tous ; interventions ou animations spécifiques sur place à 8 € pour tous. Le règlement se fait auprès des animateurs.

## NOUVELLE ASSOCIATION DE SANTÉ



Au cours de la soirée du lundi 28 avril, la signature de l'Accord Conventionnel Interprofessionnel entre Mme Françoise Le Fur, directrice de la CPAM du Morbihan ; le docteur Stéphane Pinard, président de **l'association des professionnels de santé de la vallée du Douaic** et M. Pierre Avril, directeur adjoint de l'Agence Régionale de Santé Bretagne a été effectuée au sein de la salle du conseil municipal de Neulliac. Cette nouvelle association a pour objectif d'initier, favoriser et développer un projet de regroupement entre les professionnels de santé libéraux exerçant à Kergrist-Neulliac-Saint-Aignan-Cléguérec. Elle réunit déjà 27 professionnels de santé.

La signature a été réalisée en présence des membres de l'association, de membres de l'ARS et de la CPAM, des élus neulliacois et son maire Jean-Pierre Le Ponner, de Marc Ropers, maire de Cléguérec, de Jean-Jacques Videlo, maire de Le Sourn et Bernard Le Breton, maire de Radenac et président de Pontivy Communauté.



## COMMÉMORATION DU 8 MAI



Pour le 80<sup>ème</sup> anniversaire du 8 mai 1945 à Neulliac, la municipalité et les membres de l'UNC Neulliac se sont réunis au monument aux morts pour rendre hommage aux soldats morts pour la France. Nous rappelons que les commémorations sont ouvertes à toutes et à tous. Il est important que les familles viennent avec leurs enfants pour que perdure le devoir de mémoire.

Le devoir de mémoire consiste à préserver et à transmettre aux plus jeunes la mémoire et les valeurs républicaines des femmes et hommes qui ont défendu le territoire national et ses idéaux. Il est donc important que les jeunes n'hésitent pas à venir aux commémorations chaque année.

## POINT DE SERVICE RURALITÉ



En partenariat avec le groupe La Poste, la commune de Neulliac va expérimenter un point de service ruralité à compter du 12 juin 2025 aux horaires d'ouverture de la mairie. La signature de la convention a été effectuée le lundi 2 janvier en présence du Maire et de ses 4 adjoints, de Madeleine Le Bigaut, adjointe administrative, de deux membres de La Poste et de Marc Ropers, Maire de Cléguérec et vice-président de la Commission Départementale de Présence Postale Territoriale.

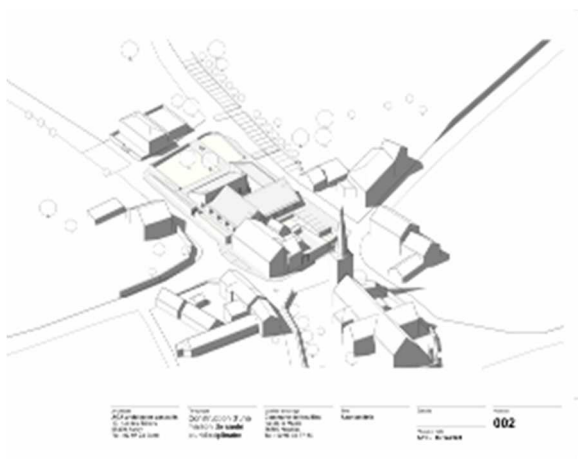
Lundi et mercredi : 8h30 - 12h00 / 13h00 - 17h00

Mardi, jeudi et vendredi : 8h30 - 12h00

Il sera désormais possible de demander à l'accueil de la mairie le passage d'un facteur à votre domicile que ce soit pour des services courrier-colis (achat de timbres, de prêt à poster, d'emballages Colissimo...) et/ou pour un service de dépannage financier (uniquement pour les clients de la Banque Postale).



# MAISON DE SANTÉ



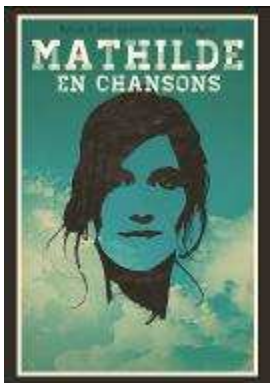
Le projet de maison de santé est bien avancé et la construction devrait débuter lors du second semestre 2025 pour que le bâtiment soit opérationnel pour accueillir les professionnels de santé en 2026.

Situé au cœur du bourg, le site sera accessible à tous et bénéficiera des nombreux parkings à proximité. C'est un projet important pour notre commune mais aussi pour le territoire nord de Pontivy Communauté.

Merci aux professionnels de santé de notre territoire qui s'investissent pleinement au service de nos habitantes et habitants mais aussi celles et ceux des communes limitrophes.

# FÊTE DE L'ÉTÉ - 3<sup>ème</sup> ÉDITION

3<sup>ème</sup> édition de la "Fête de l'été" le **vendredi 20 juin 2025** dès 19h00. N'hésitez pas à venir passer un bon moment convivial dans le parc du bourg. Animations et concerts gratuits. Exposants et producteurs. Buvette gérée par le bar Le Pakap et restaurations assurées sur place par des associations neulliaicoises. Programme musical : Conservatoire de musique de Pontivy Communauté ; Apito ; Les Doigts du Cru ; Mathilde en Chansons.





# ART DANS LES CHAPELLES

L'ART DANS LES CHAPELLES *édition 2025*  
**Notre-Dame de Carmès**  
*Visites guidées*  
 DU 4 JUILLET AU 31 AOÛT

*Visitez notre joyau patrimonial!*

14H00 - 19H00 SAUF LE MARDI  
 Avec notre guide Hélène Fischer

**Visites guidées dans le cadre de la 34<sup>ème</sup> édition de l'Art dans les chapelles :**

Cet été, inutile d'aller trop loin pour effectuer une visite qui vaut le détour. Visites guidées du vendredi 4 juillet au dimanche 31 août 2025 de 14h00 à 19h00 sauf le mardi avec Hélène Fischer, guide recrutée par la municipalité pour vous faire découvrir notre joyau patrimonial : Notre-Dame de Carmès. La chapelle est ouverte toute la journée mais l'accès aux lambris du XV<sup>ème</sup> siècle n'est possible qu'en présence de notre guide.

**Visites guidées lors des journées européennes du patrimoine :**

Lors des journées du samedi 20 et dimanche 21 septembre 2025, la municipalité mettra à disposition un(e) guide de 14h00 à 19h00.

Merci aux Amis de la chapelle Notre-Dame de Carmès qui œuvrent depuis des années à l'entretien et au rayonnement de ce site classé aux monuments historiques.

# CONCERT ESTIVAL À SAINT SAMSON

Après le duo violon et harpe celtique des Jenlisisters au cœur de la chapelle du Moustoir en 2024, la municipalité de Neulliac vous propose un concert gratuit le **mercredi 30 juillet à 18h30 dans la chapelle de Saint Samson**. Nous accueillerons cette année **Natacha Triadou**, violoniste virtuose française. Elle proposera un concert exceptionnel « **Le violon virtuose** », un voyage musical commenté, à la fois poétique et très virtuose, rempli d'émotions, pour découvrir les secrets du violon ! Cet instrument si proche de la voix humaine, capable d'exprimer la profondeur dans la Chaconne de Bach, la Passacaille de Biber..., fera aussi jaillir en nous une joie, une légèreté inoubliables à travers le feu d'artifice final des Variations de Paganini ! Et parmi les escales de notre périple, nous irons en Italie avec Locatelli, nous nous laisserons emporter par la musique espagnole d'Albeniz...

*Violoniste française, Natacha Triadou mène une carrière de concertiste et professeur, après avoir étudié au Conservatoire de Toulouse, en Angleterre à l'école de Yehudi Menuhin, en Allemagne à la Musikhochschule de Lübeck, et enfin, en Suisse à l'International Menuhin Music Academy, auprès d'Alberto Lysy et d'autres grands maîtres de la scène musicale internationale.*

**NATACHA TRIADOU**  
 VIOLONISTE VIRTUOSE FRANÇAISE

Mercredi 30 juillet  
 2025 à 18h30

Chapelle Saint Samson  
 Concert estival proposé gratuitement par la municipalité de Neulliac  
 www.neulliac.fr

## ARGENT DE POCHE JUILLET



La municipalité a décidé de reconduire l'opération « argent de poche » **du lundi 07 au jeudi 10 juillet 2025 inclus de 9h00 à 12h00.**

### De quoi s'agit-il ?

Il s'agit de permettre aux jeunes de 15 à 17 ans domiciliés à Neulliac et qui n'ont pas encore 18 ans à la date de l'opération, de s'impliquer dans la vie de la commune en effectuant des petits chantiers de proximité participant à l'amélioration de notre cadre de vie et/ou des actions citoyennes.

### Quels sont les objectifs du dispositif ?

Accompagner les jeunes dans une première expérience ; valoriser l'action des jeunes ; découvrir les structures municipales et leurs métiers ; permettre à des jeunes d'être indemnisés pour un service rendu

### Comment cela se déroule-t-il ?

La durée de la mission sera des demi-journées de 3h00. Ils seront encadrés par des agents communaux. En contrepartie de leur investissement, les participants percevront une indemnité de 15 € par demi-journée.

**Renseignements et pré-inscriptions en mairie au 02 97 39 60 14 ou [mairie@neulliac.bzh](mailto:mairie@neulliac.bzh)**

## REPAS DE LA CLASSE 5



Le repas de la classe 5 (réservé aux personnes nées une année finissant par 5) sera organisé le dimanche 28 septembre 2025 dans la salle Émeraude à partir de 12h00.

Pour obtenir des informations et/ou vous inscrire à cet évènement, deux contacts sont à votre disposition :

Philippe Le Bollan 06 86 57 42 00

Marie Lou Madoré 06 16 95 43 15



# CONSEILS MUNICIPAUX

COMPTE-RENDUS DES CONSEILS DE DÉCEMBRE 2024 À MAI 2025  
(liste exhaustive en mairie ou sur le site internet de la commune [www.neulliac.fr](http://www.neulliac.fr))

Séances des 9 décembre 2024, 20 janvier 2025, 24 février 2025 et 14 avril 2025

## Lotissement « La Lavandière »

Monsieur le maire rappelle à l'assemblée que la commune est propriétaire des parcelles cadastrées ZE n° 114, ZE n° 115, ZE 119p et ZE n° 170, rue St Michel, d'une contenance totale de 26 340 m<sup>2</sup> classées en zone IAUB.

Il rappelle également que lors de la séance du 27 mai 2024, le conseil municipal a retenu l'offre de maîtrise d'œuvre du cabinet NICOLAS Associés de Pontivy.

Après présentation du plan du **lotissement composé de 40 lots dont 1 lot de 1 064 m<sup>2</sup> destiné à des logements sociaux de Morbihan habitat**,

Le conseil municipal, à l'unanimité de membres présents ou représentés :

- ▶ Approuve le plan de composition ci-annexé,
- ▶ Autorise Monsieur le maire à déposer une demande de permis d'aménager pour le lotissement « la lavandière »,
- ▶ Autorise Monsieur le maire à déposer une demande de subvention auprès de Pontivy communauté au titre du fonds de concours « lotissements communaux »,
- ▶ Autorise Monsieur le maire à déposer toutes demandes de subventions afférentes à ce projet.

## Voirie 2025

Monsieur le maire rappelle à l'assemblée que lors de la séance du 09 juillet 2024, le conseil municipal avait décidé de reporter les travaux de voirie pour le chemin de Tremeler et la voie communale de Kerallain.

Monsieur le maire soumet au conseil municipal le programme de travaux de voirie pour l'année 2025 comportant les deux voies qui n'ont pas pu être réalisées en 2024, à savoir:

- ▶ **Kerallain - 105 m - coût 4 827,00 € HT**
- ▶ **Tremeler - 170 m - coût 6 808,60 € HT**

Soit 275 ml et un coût total estimé à 11 635,60 € HT (13 962,72 € TTC)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- ▶ émet un avis favorable sur cette programmation de travaux,
- ▶ sollicite le fonds de concours voirie auprès de Pontivy communauté,
- ▶ autorise le Maire à signer les marchés à intervenir ainsi que toutes les pièces s'y rapportant.

## Horaires éclairage public

Monsieur le maire rappelle qu'une première étape de diminution en durée de la coupure nocturne a en effet déjà été mise en œuvre et expérimentée depuis novembre 2023 (arrêté du maire en date du 26/10/2023).

Il est aujourd'hui proposé les modifications suivantes:

Sur la commune de Neulliac l'éclairage public sera éteint de **20h00 à 6h45 tous les jours**, sauf dans le centre bourg :

- ▶ Allumage des candélabres à **6h45**
- ▶ Coupure des candélabres à **21h00 sauf pour les vendredis et samedis soirs coupure à 22h30.**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- ▶ Adopte les propositions d'horaires d'éclairage public suscités.

## Maison de santé pluridisciplinaire

Dans le cadre du projet de construction d'une maison de santé pluridisciplinaire, Monsieur le maire rappelle que le projet de la maison de santé pluridisciplinaire vise à accueillir des professionnels de santé dont certains exercent déjà sur la commune (médecins, infirmières, kinésithérapeutes...). A travers cette opération de construction, la commune souhaite améliorer l'attractivité pour lutter contre la désertification mais aussi garantir et maintenir l'offre des soins pour assurer le service à la population avec une amélioration de la qualité des soins et le développement d'une prise en charge globale et multidisciplinaire.

Les résultats des études d'avant projet définitif menées par la maîtrise d'œuvre, AGA architectes d'Auray, portent l'estimation des travaux à 2 143 500 € HT.

Le montant des travaux de construction d'une maison de santé pluridisciplinaire et aménagement des abords ayant été réévalué et retenu pour calculer les honoraires de maîtrise d'œuvre s'élève à 2 143 500,00€ H.T, ce qui porte le marché de maîtrise d'œuvre à 212 953,80 € H.T. A cela s'ajoute les frais d'études complémentaires et frais annexes pour 17 250 € HT.

Le coût total prévisionnel du projet s'élève donc à 2 373 704 € HT (arrondi).

Monsieur le maire présente le plan de financement prévisionnel réajusté à l'assemblée qui s'établit comme suit :

Coût estimatif de l'opération		
Nature des dépenses	Nom du prestataire	Montant (€) H.T.
Maîtrise d'œuvre	AGA architectes	212 954 €
Études compl. & frais annexes	Bureaux d'études et de contrôle	17 250 €
<b>Sous total MOE/Études</b>		<b>230 204 €</b>
Travaux	Entreprises non retenues à ce jour	1 853 500 €
VRD & aménagements extérieurs	Terrassements, voiries, espaces verts, mobiliers...	290 000 €
<b>Sous total travaux</b>		<b>2 143 500 €</b>
<b>Coût total prévisionnel (HT)</b>		<b>2 373 704 €</b>

Ressources prévisionnelles de l'opération		
Financements	Financeurs	Sollicités ou acquis
D.E.T.R. / D.S.I.L.	État	564 000 €
Bien vivre partout en Bretagne	Région	120 000 €
Fonds de concours « santé publique »	Pontivy Communauté	150 000 €
LEADER	Pays de Pontivy	75 000 €
P.S.T.	Département	0 €
Autofinancement	Commune	464 704 €
Emprunt	Banque territoires	1 000 000 €
<b>Total ressources prévisionnelles</b>		<b>2 373 704 €</b>

Monsieur le maire propose à l'assemblée :

- D'approuver le projet de construction d'une maison de santé pluridisciplinaire et de valider le plan de financement réajusté présenté ci-dessus,
- De solliciter une subvention au titre du programme LEADER 2023-2027 porté par le Syndicat Mixte du Pays de Pontivy.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés, le conseil municipal :

- ▶ Approuve l'avant-projet définitif de la maison de santé pluridisciplinaire présenté par la maîtrise d'œuvre, AGA architectes, pour un montant prévisionnel de 2 373 704 € HT,
- ▶ Valide le plan de financement prévisionnel, de cette opération « construction d'une maison de santé pluridisciplinaire » présenté ci-dessus,
- ▶ Autorise Monsieur le maire à actualiser ce plan de financement prévisionnel,
- ▶ Sollicite une subvention au titre du programme LEADER 2023-2027 porté par le Syndicat Mixte du Pays de Pontivy,
- ▶ Autorise Monsieur le maire ou son représentant à signer tous les documents relatifs à ce projet de construction d'une maison de santé pluridisciplinaire et à déposer les demandes de subventions.



## Modification tarifs animations jeunesse

La commission enfance jeunesse s'est réunie le mardi 4 février 2025 pour examiner le prévisionnel 2025 présenté lors de la rencontre annuelle avec Familles Rurales le jeudi 23 janvier 2025.

Ce prévisionnel est nettement supérieur à celui de 2024, à savoir un coût de 43 736,50 € avec un reste à charge de 38 144,50 €, déduction faite de la participation des familles.

Cela s'explique par l'augmentation du coût horaire du salaire des animateurs au 1er janvier 2025, 12 journées d'animation en juillet 2025 : 4 semaines de 3 jours (contre 9 journées en 2024).

Dans le prévisionnel 2025 figurent aussi les sorties pour les jeunes de 11-17 ans proposées en mutualisation avec Kergrist et avec le service jeunesse de Pontivy communauté.

La commission enfance jeunesse propose de maintenir le rythme et la dynamique actuelle des animations tout en respectant le budget qui sera alloué en 2025.

Les animations ont lieu tous les mercredis (36 journées) et 3 jours par semaine pendant les petites vacances et pendant le mois de juillet.

La commission enfance jeunesse propose de revoir les tarifs à la hausse.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents,

- ▶ décide d'augmenter, à compter du 07 mars 2025, les tarifs des animations avec Familles rurales pendant les vacances scolaires comme suit : 5 € la journée pour les enfants de Neulliac ; 6 € la journée pour les enfants extérieurs ; 10 € par sortie (neulliaquois et extérieurs) ; le coût des ateliers sur place reste inchangé à savoir 8 € (neulliaquois et extérieurs),
- ▶ autorise le Maire à signer un avenant à la convention avec Familles Rurales.

## Taux d'imposition 2025

Conformément à la loi n° 80-10 du 10 janvier 1980, le Conseil Municipal fixe chaque année les taux de la fiscalité directe locale dont le produit revient à la commune. Vu l'avis de la commission des finances du 26 mars 2025, il est proposé au conseil municipal d'augmenter le taux de la taxe foncière bâtie (TFB) de 1 % et de maintenir les autres taux.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, avec 14 voix pour et 1 abstention,

- ▶ Décide d'augmenter de 1 % le taux de fiscalité du foncier bâtie et de maintenir les autres taux pour l'année 2025,
- ▶ Fixe le taux de Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties pour l'exercice 2025 à 34,58 % (34,24 % en 2024),
- ▶ Fixe le taux de Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties pour l'exercice 2025 à 38,20 %,
- ▶ Fixe le taux de taxe d'habitation des résidences secondaires 2025 à 12,80 %,
- ▶ Autorise le maire ou son représentant à signer l'imprimé n° 1259 Com notifiant ces taux d'imposition et les produits fiscaux qui en découlent.

## Point sur la fibre optique

Rapporteur : Loïc Planchon

Demandes de travaux pour l'installation de 3 chambres à Le Stumo, Kerbah et au carrefour du Golut et de la rue de la libération. La mise en place de la fibre sur la commune est en bonne voie. On peut espérer qu'elle sera effective au cours de l'année 2026. La chambre prévue à Kerbah doit être placée un peu plus bas où il y a plus de largeur, il ne faut pas oublier qu'un cheminement piétonnier sera mis en place dans ce secteur ultérieurement avec les finitions du lotissement « Les Jardins du Bocage ».

*Fibre optique, de quoi parle-t-on ? La fibre optique est un fil transparent qui permet une connexion Internet et téléphonique de qualité. Ses capacités sont supérieures à celles des autres réseaux filaires comme l'ADSL, ce qui permet un grand nombre d'usages. Elle permet aux abonnés de bénéficier d'une connexion très haut débit, et ainsi de regarder la télévision via Internet, de faire du streaming (lecture en continu), ou de télétravailler avec une connexion optimale. La fibre optique a l'avantage d'être plus performante, plus économe en énergie et plus résiliente aux aléas climatiques que le réseau cuivre.*

## Affectation des résultats du CFU 2024

En accord avec les résultats du CFU (Compte Financier Unique) 2024,  
Vu l'avis de la commission des finances réunie le 26 mars 2025,  
Monsieur le maire propose à l'assemblée d'affecter les résultats comme suit:

BUDGET PRINCIPAL - COMMUNE n°21200		
Section de Fonctionnement		
	Dépenses réalisées Exercice 2024	1 460 139,52 €
	Recettes réalisées Exercice 2024	1 850 183,11 €
a	Résultat budgétaire de l'exercice 2024	390 043,59 €
b	Excédent antérieur reporté de l'exercice 2023	926 756,45 €
c	Intégration excédent de clôture du SADI (ex. 2023)	7 701,75 €
d = a+b+c	<b>Résultat de clôture (capacité d'autofinancement 2024)</b>	<b>1 324 501,79 €</b>
Section d'Investissement		
	Dépenses réalisées Exercice 2024	1 191 807,08 €
	Recettes réalisées Exercice 2024	774 989,23 €
d	Résultat budgétaire de l'exercice 2024	- 416 817,85 €
e	Résultat antérieur reporté 2023 (DI 001 au BP 2023)	- 419 630,76 €
f = d + e	<b>Solde d'exécution de la section d'investissement 2024</b>	<b>- 836 448,61 €</b>
Affectation du résultat		
g	Report en fonctionnement (Ligne 002 - Recettes de fonctionnement)	<b>488 053,18 €</b>
h	Au financement de l'investissement (compte 1068 en Recettes d'investissement)	<b>836 448,61 €</b>

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuve l'affectation du résultat et vote les propositions ci-dessus.

## Budget principal primitif 2025

Monsieur le maire soumet à l'assemblée le projet du budget primitif 2025 du budget principal de la commune.

Le projet du budget primitif 2025 du budget principal s'équilibre en section de fonctionnement à 2 332 571,00 € et en sur-équilibre en section d'investissement : dépenses à 1 957 076,61 € - recettes à 2 296 760,61 €.

Le conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L 5217-10-6,

Vu le compte financier unique 2024 du budget approuvé le 14 avril 2025,

Vu le projet de budget primitif 2025 proposé par le Maire,

Vu l'avis de la Commission des Finances en date du 26 mars 2025,

après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- ▶ adopte le budget primitif du budget principal de l'exercice 2025,
- ▶ donne pouvoir à Monsieur le maire ou son représentant pour prendre toutes les mesures utiles pour exécuter ce budget prévisionnel et notamment pour signer des actes unilatéraux et contractuels y afférents ainsi que pour désigner les géomètres et les notaires chargés des actes nécessaires,
- ▶ autorise Monsieur le maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections (fonctionnement et investissement)



## FONCTIONNEMENT

DÉPENSES (en €)			RECETTES (en €)		
Chap.	Libellé		Chap.	Libellé	
011	Charges à caractère général	430 500,00	013	Atténuation des charges	15 000,00
012	Charges de personnel et frais	479 300,00	70	Produits de services et vente divers	106 799,82
014	Atténuations de produits	405 000,00	73	Impôts et taxes	134 825,00
65	Autres charges de gestion courante	239 952,00	731	Fiscalité locale	830 000,00
66	Charges financières	10 000,00	74	Dotations et participations	676 802,00
67	Charges spécifiques	5 000,00	75	Autres produits de gestion courante	81 091,00
68	Dotations aux provisions	11 221,00	<b>Total recettes de gestion de services</b>		<b>1 844 517,82</b>
<b>Total dépenses réelles</b>		<b>1 580 973,00</b>	76	Produits financiers	0,00
023	<b>Virement section d'investissement</b>	<b>751 598,00</b>	77	Produits spécifiques	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert	0,00	42	Opérations d'ordre	0,00
			<b>Total des recettes</b>		<b>1 844 517,82</b>
			<b>002</b>	<b>Résultat reporté ou anticipé</b>	<b>488 053,18</b>
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>		<b>2 332 571,00</b>	<b>Total des recettes de fonctionnement</b>		<b>2 332 571,00</b>

## INVESTISSEMENT

DÉPENSES (en €)			RECETTES (en €)		
Chap.	Libellé		Chap.	Libellé	
10	Dotations, fonds divers, réserves	0,00	10	Dotations et participations	990 534,61
16	Emprunts et dettes assimilées	111 000,00	13	Atténuations de charges	320 000,00
20	Immobilisations incorporelles	35 000,00	16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
21	Immobilisations corporelles	60 000,00	21	Terrains nus	0,00
23	Immobilisations en cours	900 000,00	74	Autres produits de gestion courante	220 000,00
			<b>Total recettes réelles</b>		<b>1 530 534,61</b>
<b>Total dépenses réelles</b>		<b>1 106 000,00</b>	021	Virement de fonctionnement	<b>751 598,00</b>
041	Opération patrimoniale (ordre)	<b>14 628,00</b>	040	Opérations d'ordre de transfert	0,00
	Restes à réaliser (2131)	0,00	041	Opération patrimoniale (ordre)	<b>14 628,00</b>
			<b>Total des recettes</b>		<b>2 296 760,61</b>
<b>001</b>	<b>Solde d'exécution positif reporté ou anticipé</b>	<b>836 448,61</b>	<b>001</b>	<b>Solde d'exécution positif reporté ou anticipé</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses d'investissement</b>		<b>1 957 076,61</b>	<b>Total des recettes d'investissement</b>		<b>2 296 760,61</b>

# Vie scolaire

## ÉCOLE LES QUATRE SAISONS

### Une fin d'année conviviale

La dernière semaine de décembre a été riche pour les élèves, ils ont pu profiter d'un spectacle animé par la compagnie « De sa couleur préférée » de Silfiac suivi d'une exposition insolite d'objets recyclés et détournés, puis d'ateliers animés par cette même compagnie.



Cette même semaine, le Père Noël est venu rendre visite aux élèves de l'école la hotte remplie de surprises ! En effet, le Père Noël est venu déposer de nouveaux jeux pour la cour ainsi que toute une collection de jeux de logique pour les classes. Ce moment convivial s'est terminé autour d'un goûter : chocolat chaud et bûche de Noël préparée par les élèves de maternelle.





Le dernier jour avant les vacances, les élèves des deux classes ont été mélangés pour participer à des ateliers autour du thème de Noël ! Au programme de la matinée : réalisation d'une carte de vœux, découverte des jeux de logique, coloriage collaboratif, lecture d'histoire de Noël, défis sportifs ! Une matinée conviviale appréciée des petits comme des grands ! Cette dernière journée s'est terminée par la présentation aux parents d'une chorégraphie travaillée par les élèves de CP, CE et CM, puis par un chant collectif réunissant tous les élèves de l'école ! Une belle manière de finir l'année !



### En route vers le collège !

Janvier a démarré par des choses sérieuses : visite du collège Romain Rolland de Pontivy pour les CM ! En effet vendredi 31 janvier, l'ensemble des CM ont pu découvrir la journée type d'un collégien ! Au programme : cours de mathématiques puis cours de SVT où ils ont observé des bactéries au microscope. Ensuite, visite de l'ensemble du collège, puis repas au self : les crêpes au chocolat ont été particulièrement appréciées ! L'après-midi s'est voulue sportive : découverte de l'Association Sportive du collège puis cours d'EPS ! Et enfin découverte du CDI où un jeu de piste nous attendait pour apprendre à se repérer dans les rayonnages ! Une journée qui a rassuré l'ensemble du groupe et motivé les élèves pour la suite de leur scolarité !



## Piscine

L'ensemble des élèves de l'école, de la TPS au CM2, profite de séances de piscine au Spadium de Pontivy. Ce projet d'école permet la découverte de l'eau pour les plus jeunes et va jusqu'au perfectionnement de la nage pour les plus grands !



## Projet musique

Ce deuxième semestre, les CP, CE, CM profitent une fois par semaine d'un atelier de musique et danse en partenariat avec le conservatoire de Pontivy Communauté. Maelan Bertevas, enseignant au conservatoire, fait découvrir aux élèves les rondes bretonnes dansées et chantées. Ce projet aura pour finalité la présentation d'un fest-deiz en fin d'année scolaire !

## Cinéma

Dans le cadre du parcours d'éducation artistique et culturelle, le 25 avril l'ensemble des élèves de l'école ont profité de la dernière séance de cinéma de l'année ! En lien avec le projet Cinécole, les élèves ont bénéficié d'une séance par trimestre, les films visionnés sont recommandés « Art et Essai Jeune Public », une belle façon de favoriser l'accès à l'art et à la culture !



Chaque projection est suivie en classe, d'un mini débat au cours duquel chacun exprime ses émotions, ses sentiments, ses ressentis et ce qu'il a compris du film.

## La grande Lessive

La veille des vacances de printemps, les élèves étaient fiers d'exposer leur deuxième grande lessive de l'année, sur le thème : les papiers, vos papiers, nos papiers ! Chaque enfant a pu présenter à ses parents son travail !

## Littérature

Cette année l'école a renouvelé sa participation au Prix Les Incorruptibles, il s'agit d'un prix littéraire décerné par les jeunes lecteurs. Chaque élève avait une sélection de livres à lire suivant son niveau scolaire. Un vote officiel a été organisé au sein de l'école le vendredi 16 mai ! Le résultat national du vote sera connu le 6 juin !



**Inscriptions pour l'année scolaire 2025-2026**

**Téléphone :**  
02 97 39 61 69

**Courriel :**  
ec.0560633j@ac-rennes.fr



# ÉCOLE SAINT JOSEPH

## En avril

Le mois d'avril a été marqué par la journée « remue méninges ». 200 élèves de CM étaient rassemblés pour une journée de compétition basée sur le français, les maths et le sport. À ce petit jeu, ce sont les Neulliacois qui se sont illustrés en décrochant la première place avec une moyenne record de 17,5/20.

De nombreux parents d'élèves ont pris de leur temps personnel pour aider à l'organisation de cette journée qui devient d'année en année un événement majeur de l'école. Sept écoles ont participé : Uzel, Pontivy, Cléguélec, Saint Thuriau, Kergrist, Malguénac et Neulliac mais 10 équipes étaient formées.



## En mai

Le traditionnel cochon grillé s'est déroulé le samedi 17 mai à la salle des sports de Neulliac. Après une année record et plus de 900 repas servis, les bénévoles de l'école ont atteint les 950 repas pour cette nouvelle édition.

Les avis sont très positifs, l'organisation est bien rodée, le cochon était excellent et le bilan est encore record !

Cette manifestation est un réel moment de convivialité qui perdure de génération en génération depuis plus de 30 ans. Des nouvelles familles ont découvert cette institution et s'investissent petit à petit.



## En juin

Les élèves de chaque classe sont partis pour un séjour scolaire.

Les maternelles ont passé une journée d'activités sportives et ludiques à Guerlédan.

Les GS au CE1 sont partis à la découverte de l'écomusée de Saint Degan.

Les CE2 CM ont profité d'une classe de mer sur la presqu'île de Rhuys durant 3 jours.

Cette année, la kermesse se déroulera le samedi 28 juin. Comme l'année passée, de nombreux stands de jeux seront proposés pour les petits comme pour les grands : tirs avec nerfs, fléchettes saucisson, tirs au but, palets, quiz des CM, structure gonflable... ainsi qu'un coin restauration avec notamment : barbe à papa, pop corn, gâteaux et boissons. Le tirage de la tombola s'effectuera le même jour à 18h sur la cour de l'école.

## Côté sport

École pilote dans le département, l'école Saint Joseph a proposé pour ce mois de mai et juin de nombreuses activités sportives pour leurs élèves : équitation au centre équestre de Guerlogoden, accrobranche à Saint Gonnery, natation au Spadium, football avec la GSI Pontivy, escrime avec le club de Pontivy et danse avec Tania Lopez. Autant dire que les enfants ne se sont pas ennuyés au cours des mois de mai et juin.

## Inscriptions 2025-2026

Le chef d'établissement se tient à disposition des familles pour une éventuelle inscription. Nous conseillons aux parents de prendre contact dès à présent pour assurer une place à leur enfant.

Téléphone : 0297385076 / Courriel : [eco56.stjo.neulliac@enseignement-catholique.bzh](mailto:eco56.stjo.neulliac@enseignement-catholique.bzh)

# Vie associative

## NEULLI'ACTES EN SCÈNE



La troupe de Neulli'Actes en scène remercie leurs nombreux fidèles spectateurs (398 entrées) lors de nos dernières représentations. Cela nous encourage et nous oblige à faire aussi bien sinon mieux ! Merci de vos commentaires élogieux. **Notre Assemblée Générale se tiendra le vendredi 27 juin à 19h00 dans la salle des associations.** Venez nous rejoindre et/ou nous soutenir : montage des décors ; gestion de la sono, de la buvette, des entrées...

Nous préparons déjà la prochaine saison. La pièce est trouvée et les répétitions vont commencer. En effet, en raison des prochaines élections municipales, nous devons jouer dès janvier 2026. Retenez dès à présent les dates : 17 et 18 janvier 2026 puis 24 et 25 janvier 2026. Un challenge de plus pour la Troupe ! La réservation sera fortement conseillée au 06 14 11 34 18. Encore merci de votre soutien !

Pour Neulli'Actes en scène, Véronique et Dominique DUBOIS

## ASSOCIATION DE CHASSE

La saison de chasse 2025/2026 se profile. Le bureau de l'association s'est donc réuni fin mai pour préparer l'assemblée générale qui aura lieu le dimanche 14 septembre 2025. Cette année, nous avons constaté une baisse de densité du petit gibier (perdreix grise, pigeon ramier, faisan et lapin).

Par contre, le sanglier est en expansion avec 23 prises effectuées...du jamais vu. Cette réussite est à attribuer aux équipages qui sont intervenus sur notre territoire.

Les effectifs de chevreuils et de lièvres sont restés stables. Ceux du blaireau sont en légère baisse. Le renard semble de nouveau malade.

Merci à nos amis agriculteurs et aux participants qui ont apporté une joyeuse présence à notre repas du mois de mars à la salle communale.





# AMIS DE SAINT SAMSON

Les festivités à la chapelle de Saint-Samson débuteront le samedi 28 juin par un grand nettoyage suivi de l'Assemblée générale annuelle.



Comme chaque année, les Amis de la Chapelle Saint-Samson, en lien avec l'école privée de Neulliac et la paroisse de Pontivy, préparent la **journée des enfants**. Ainsi le jeudi 3 juillet, les élèves de l'école Saint-Joseph participeront à une marche jusqu'à la Chapelle puis une messe, un pique-nique et des activités menées par les enseignants, parents d'élèves et bénévoles.

Vous retrouverez ensuite le **Pardon de Saint-Samson** : moment incontournable, riche en convivialité ! Nous vous attendons nombreux le **dimanche 27 juillet**. La messe débutera à 11h. Vous découvrirez prochainement des affiches dans différents lieux de la commune. Vous pourrez alors réserver vos repas auprès de notre fidèle secrétaire Murielle Gambier au 06.14.80.07.20 ou de notre chère trésorière Maryline Le Moine au 06.32.03.29.08.



La saison se clôturera par un **concert estival** le **mercredi 30 juillet**. Cet événement, gratuit et ouvert à tous, est proposé et financé par la commune, comme chaque année au sein des différentes chapelles de Neulliac. Cette année, Saint-Samson aura l'honneur d'accueillir la talentueuse violoniste internationale **Natacha Triadou**. Vous serez envoûtés par l'incroyable maîtrise de cette virtuose toulousaine qui a ébloui l'un des plus grands violonistes mondial Lord Yehudi Menuhin. Un verre de l'amitié sera servi à l'issue du concert. Toutes les informations sur Natacha Triadou : <https://www.natachatriadou.com>

# COMITÉ DES FÊTES

**Merci** à vous tous qui êtes venus le 29 mars pour la soirée spectacle organisée par le comité des fêtes.



Tout s'est très bien passé et nous préparons déjà l'édition 2026 qui aura lieu à la mi avril.

On compte bien sur votre présence et on fera tout pour vous satisfaire.

N'oubliez pas la journée du don qui aura lieu fin novembre, avec nos amis motards, marcheurs et les inventives du club Arty's.

Passez un bel été

Benoît Rivalan  
Vice président du comité des fêtes

# UNC NEULLIAC

Voici une très belle photo des commémorations pour les 80 ans de la fin de la deuxième guerre mondiale.

Vous avez un ancien combattant qui s'est battu pour la liberté de ces jeunes enfants.

Vous avez un ancien gendarme , donc un militaire , qui s'est engagé pour préserver cette liberté et préserver la Paix que nous souhaitons pour nos familles et nos amis .

Et vous avez le symbole de la transmission entre générations, via le devoir de mémoire, de ce qu'il faut faire pour entretenir cette Paix.

N'oublions jamais que certains ont donné leurs vies afin de nous l'offrir. Faisons tout notre possible pour la préserver et expliquons à nos enfants pourquoi la Paix est si précieuse.



Benoît Rivalan  
Président de l'UNC en charge du devoir de mémoire

# AMICALE DES RETRAITÉS



Croisière sur le Rhin

Notre Amicale des retraités est une association à but non lucratif destinée à créer des liens de solidarité en pratiquant des activités de détente et de loisir.

C'est l'organisation d'une randonnée pédestre chaque lundi après-midi de 13h30 à 17h00 avec un moment de convivialité au retour dans notre local de la Maison des Associations rue du stade.

Ce sont des jeux de boule dans notre local chaque jeudi après-midi à partir de 13h30.

Ce sont des sorties à la journée en car 3 ou 4 fois l'année.

Ce sont 4 ou 5 repas ou pique-nique en commun par an.

C'est un voyage annuel d'une semaine en commun avec d'autres clubs de retraités voisins.

C'est un concours de belote en mars.

C'est un loto en mai.

Actuellement, il y a une centaine d'adhérents.



Sortie à Lizio

**La Présidente : Monique Huby    06 15 97 07 68**  
**La Trésorière : Régine Duwiquet    06 66 40 67 90**  
**Le Secrétaire : Gilbert Diabat    06 23 59 56 65**



# AMIS DU MOUSTOIR

## Belle affluence au pardon du Moustoir

Cette année pour améliorer les conditions de jeu des pétanqueurs, les bénévoles du Moustoir ont étalé du maërl dans la rue des roitelets et cela a été très apprécié par les joueurs. Après le montage des stands et le fleurissement de la chapelle le samedi matin, les bénévoles du quartier se sont retrouvés à midi autour d'un repas saucisses-chips.

Dimanche 11 mai, après une nuit très arrosée par la pluie et malgré un temps incertain le matin, le pardon du Moustoir a encore connu une belle affluence cette année. Comme les années passées, le palet Kergristois a organisé au Moustoir une manche de leur concours des sociétaires le dimanche matin à partir de 9h.

La messe de 11 h a débuté près du calvaire puis les pèlerins ont pris part à la procession pour poursuivre la cérémonie dans cette magnifique chapelle mise en valeur pour l'occasion par les bénévoles du quartier. Un grand merci au Père Thomas et à toute l'équipe qui ont préparé et animé cette belle messe.

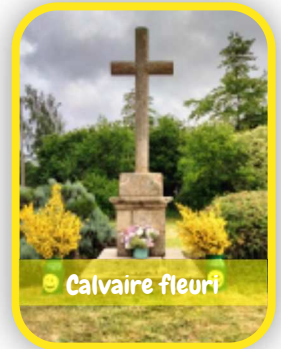
Après la cérémonie, de nombreux pèlerins se sont retrouvés autour d'un café ou à l'apéritif. Le traditionnel concours de palets sur route et de pétanques en doublette a démarré dès 15 h. Les crêpières et les barmans n'ont pas failli à leur tradition et comme d'habitude ils ont pu rassasier tous les appétits gourmands et toutes les gorges sèches.

Les enfants ont pu se défouler aux jeux du casse-boîtes et des têtes à abattre. Après la réfection du jeu de boules l'année dernière, plusieurs joueurs du quartier et de la commune se retrouvent tous les vendredis après-midi pour une compétition de boules bretonnes très conviviale.

Les bénéfices de cette journée serviront à poursuivre la restauration de la chapelle et à améliorer son cadre environnemental. Merci à tous les bénévoles qui participent activement à maintenir en état un patrimoine que nos anciens nous ont transmis. Sans ces bénévoles, il n'y aurait pas de pardon du Moustoir.

L'union fait la force et le travail d'équipe et la collaboration peuvent faire des merveilles.

Jean-François Le Boulch





Les crêpières au travail



Le concours de palet sur route



Les jeux du casse-boites et les têtes à abattre ont amusé les enfants



Le jeu de boules

### Résultats des jeux concours du pardon du Moustoir en Neulliac

#### Concours de pétanques

1<sup>er</sup> = Jimmy et Seb de Neulliac  
2<sup>ème</sup> = Hervé et Yannick de Stival

#### Concours de palets sur route

1<sup>er</sup> = Nico et Jeff du palet Scorff-Ellé  
2<sup>ème</sup> = Romain et Jordan les Moustoiriens

Panier garni gagné par Eflamm CAOUISSIN et bouteille suspendue gagnée par Guillaume VITAZ.

## AMIS DE CARMÈS



Le **pardon** de Notre-Dame de Carmès se déroulera cette année le **dimanche 17 août**. La messe est à 11h, suivie de la procession à la fontaine et du feu de joie. Le jambon à l'os / frites sera servi à partir de 12h30. Menu 14 € avec apéritif, enfant 8 €. Réservation obligatoire au 02 97 39 61 31. L'après-midi sera animé par Kerrech, un groupe composé de 4 musiciens : accordéon, bombarde, bouzouki et basse ! Également toute l'après-midi : crêperie, bar, et visite guidée de la chapelle.

La 34<sup>ème</sup> édition de l'Art dans les Chapelles débutera le 4 juillet, jusqu'au 31 août. Une guide sera donc présente tous les après-midis de l'été, de 14h00 à 19h00, sauf les mardis. Pour rappel, l'édifice est ouvert tous les jours, d'avril à octobre, de 9h00 à 19h00.

Vincent Allanic  
Président des Amis de la chapelle Notre-Dame de Carmès



# CANAL GUERLÉDAN-PONTIVY

L'ASSOCIATION CANAL GUERLÉDAN - PONTIVY UN ENGAGEMENT PERMANENT POUR VALORISER LE CANAL DE NANTES A BREST ET ANIMER LA MAISON ÉCLUSIÈRE DE POULHIBET



Les Bénévoles se sont à nouveau mobilisés comme chaque année

## Pour finaliser le parcours pédagogique en cours d'élaboration depuis plusieurs mois

L'équipe de rédaction a synthétisé les témoignages des enfants et petits-enfants d'éclusiers et éclusières qui ont accepté de fouiller dans leur mémoire, choisi les documents d'archives, sélectionné des cartes postales, rédigé et mis en page les 13 panneaux d'information.

Une fois l'impression réalisée, l'équipe technique autour de Dominique a pris le relais pour fabriquer les supports et implanter les panneaux entre l'écluse du Stumo et celle du Ponteau.

Grand merci aux familles : Le Polotec – Brihaye, Le Ninan, Le Nagard et Le Pêcheur nos témoins qui ont fouillé dans leurs souvenirs, mais aussi à Isabelle et Anne-Hélène nos illustratrices et à toutes celles et ceux qui ont permis de faire aboutir ce projet.

Vous avez peut-être depuis début mai, croisé et lu ces panneaux en cheminant le long du halage.

## Samedi 24 mai, l'inauguration à l'écluse d'Auquinian fut un grand moment.

Les 2 coprésidents ainsi que Jean Pierre Le Ponner, Maire de Neulliac et Eric Le Denmat, Maire de Saint Aignan, ont dévoilé en musique le panneau implanté à Auquinian. Ils ont remercié la cinquantaine de personnes présentes et exprimé leur satisfaction de cette réalisation. Ils ont ensuite passé la parole aux témoins et à leurs familles. Les images de leur enfance et l'émotion étaient bien présentes dans leurs propos.



Nous tenons à remercier chaleureusement Jean Pierre Le Ponner et l'équipe municipale de Neulliac pour son accompagnement et le pot offert pour la réussite de ce moment convivial.

**Autour des coprésidents, Marilyne Fiaut et Georges Tilly, les bénévoles s'investissent pour :**

- **Continuer à demander la poursuite des travaux sur le tronçon Guerlédan-Pontivy est un enjeu majeur** et notamment la réhabilitation de l'écluse d'Auquinian dont les travaux sont retardés.
- **Entretenir et fleurir le site de la Maison éclusière toute l'année font partie de la qualité de l'accueil des randonneurs:** les équipes de bénévoles s'activent sur le nettoyage des sanitaires, la tonte, l'entretien des plantations et du fleurissement.
- **Éliminer la végétation envahissante afin de donner une image positive du Canal**
- **Proposer un nouveau programme d'animation**
  - **Tout l'été, en juillet et en août, artistes et artisans d'art se succéderont chaque semaine.** Ils exposeront, démontreront leurs techniques et échangeront avec le public.
  - « **À dimanche au Canal** » cette grande journée familiale au bord du canal aura lieu de 11h00 à 19h00, le dimanche 3 août. Comme les années passées : repas champêtre, jeux anciens pour petits et grands, animations nautiques et musicales et jeu de palets sur planche attendent le public.
  - **À l'automne, 2 rendez-vous sont programmés en espérant que la pluie ne les perturbe pas :**
    - Dimanche 21 septembre, pour les journées du Patrimoine.
    - Dimanche 26 octobre, les champignons seront à nouveau à l'honneur. Chacun pourra venir avec sa cueillette pour partager ses connaissances.

**Toute l'équipe du Canal Guerlédan-Pontivy sera ravie de vous accueillir à l'occasion des animations à la maison éclusière de Poulhibet. Elle vous propose aussi, si vous avez de l'énergie, un peu de temps et la volonté de valoriser et faire connaître le Canal de Nantes à Brest de faire partie des bénévoles.**

## NEULLIAC MOTO VERTE

La vie du club a été dynamique ce printemps. À l'initiative de Tony Lecollinet, vice-président du club, plusieurs sorties moto tout terrain ont été réalisées.

26-27 avril : Neulliac vers les Côtes d'Armor. Un groupe de 11 membres de Neulliac Moto Verte est parti de Neulliac direction les côtes du nord de la Bretagne. Le tracé qui emprunte chemins de remembrement, chemins répertoriés et portions de routes a été préparé en amont par Tony. 350 kms de rando, cela ne s'improvise pas. C'est un long travail de repérages et des échanges avec d'autres motards, c'est plusieurs mois de travail...

L'équipe est partie le samedi 26 avril au matin sous la pluie direction Ploezal, proche de Paimpol. Les repas aux restaurants, pauses et nuits en gîtes étaient réservés à l'avance. Hormis le départ, la rando s'est passée sous le soleil. Le groupe a été homogène et très heureux de cette rando au travers de la Bretagne. Une expérience à renouveler !



Plogonnec (29), Ploermel (56) et Le Gouray (22).

Au même titre que notre rando d'automne à Neulliac, des clubs confrères organisent des randos caritatives au printemps. Il y avait Plogonnec le 30 mars, Ploermel le 11 mai et Le Gouray le 18 mai. L'occasion pour les membres du club de rouler ensemble et partager un moment convivial.



## Journées Club

Suite à des échanges avec d'autres clubs de Bretagne, cet hiver, les membres de Neulliac Moto Verte ont décidé d'organiser des « journées club » à différents moments de l'année. Le principe est de débroussailler et entretenir les chemins de la randonnée de Neulliac le matin, puis faire de la moto l'après-midi.

L'objectif est de se retrouver au long de l'année, rouler ensemble, et diminuer la masse de travail de préparation des chemins pour la rando à l'automne. Deux journées club ont déjà été organisées ce printemps. La prochaine date est fixée au samedi 6 septembre.



# AGENDA 2<sup>ème</sup> SEMESTRE 2025

Vendredi 20 juin :	Fête de l'été (Mairie de Neulliac)
Dimanche 22 juin :	Pardon de l'Église Saint Pierre et Saint Paul (Paroisse)
Vendredi 27 juin :	Assemblée générale de l'association de théâtre (Neulli'Actes en Scène)
Samedi 28 juin :	Kermesse (APEL École Saint Joseph) Assemblée générale de l'association (Amis de Saint-Samson)
Vendredi 4 juillet :	Début de l'Art dans les chapelles à Carmès (Mairie de Neulliac)
Dimanche 6 juillet :	Pardon de la chapelle Saint Eloi (Amis de Saint Eloi)
Dimanche 20 juillet :	Pardon de la chapelle Notre-Dame de Délivrance (Amis du Roz)
Dimanche 27 juillet :	Pardon de la chapelle Saint-Samson (Amis de Saint-Samson)
Dimanche 27 juillet :	Cérémonie de Guerlogoden (Mairie de Neulliac et UNC)
Mercredi 30 juillet :	Concert estival à Saint-Samson (Mairie de Neulliac)
Dimanche 3 août :	À dimanche au canal ! (Canal Guerlédan-Pontivy)
Mercredi 6 août :	Rallye nature en kayak (animation Pontivy Communauté)
Samedi 16 août :	Procession aux flambeaux et messe à Carmès (Paroisse)
Dimanche 17 août :	Pardon de la chapelle Notre-Dame de Carmès (Amis de Carmès)
Dimanche 31 août :	Fin de l'Art dans les chapelles à Carmès (Mairie de Neulliac)
Lundi 1 <sup>er</sup> septembre :	Rentrée des élèves (École 4 Saisons & École Saint Joseph)
Dimanche 14 septembre :	Assemblée générale (Association communale de chasse)
Sam. 20 et dim. 21 septembre :	Journées européennes du patrimoine à Carmès (Mairie de Neulliac et Amis de Carmès)
Dimanche 28 septembre :	Repas de la classe 5 dans la salle Émeraude
Dimanche 19 octobre :	Messe pour le mois de Marie à Carmès (Paroisse)
Dimanche 26 octobre :	Reconnaissance de champignons (Canal Guerlédan-Pontivy)
Mardi 11 novembre :	Commémoration de l'Armistice (municipalité et UNC)
Vendredi 5 décembre :	Animation de Noël proposée par la municipalité
Dimanche 7 décembre :	Repas du CCAS pour nos aînés (Mairie de Neulliac)
Samedi 13 décembre :	Distribution des colis du CCAS pour nos aînés (Mairie de Neulliac)

### Associations, commerçants, artisans

**Tout au long de l'année, n'hésitez pas à transmettre vos informations et événements en les envoyant à [loic.planchon@neulliac.bzh](mailto:loic.planchon@neulliac.bzh)**

**Ils pourront être diffusés sur le site de la commune, la page facebook de la commune et/ou l'application Intramuros de Pontivy Communauté.**

# Vie pratique

## TY JEFF PIZZA'S

**Base avec sauce tomate, mozzarella et origan → 5 €**

<b>MARGUERITA</b> jambon .....	7.00 €
<b>REINE</b> jambon, champignons .....	8.00 €
<b>ROYALE</b> jambon, champignons, œuf.....	9.00 €
<b>L'AFRICAIN</b> merguez, poivron, œuf.....	9.00 €
<b>VEGE</b> pommes de terre, oignon rouge, poivron, champignons.....	9.00 €
<b>SO NEW MARINA</b> saumon fumé, champignon, crème.....	9.50 €
<b>MOUSTOIRIENNE</b> jambon, champignons, oignon rouge, œuf.....	10.00 €
<b>FERMIERE</b> petits lardons fumés, oignon rouge, camembert.....	10.00 €
<b>BOLOGNAISE</b> haché de bœuf, oignon rouge, champignons.....	10.00 €
<b>L'ANDALOUSE</b> chorizo, poivrons, oignon rouge, œuf.....	11.00 €
<b>M. SEGUIN</b> chèvre frais, petits lardons fumés, miel, oignons frits.....	11.50 €
<b>TYJEFF</b> petits lardons fumés, oignon rouge, chorizo, crème, œuf.....	12.00 €
<b>PEPONE</b> merguez, chorizo, oignon rouge, crème, tabasco.....	12.50 €
<b>PEVAR FROM</b> fromage tartiflette, chèvre frais, camembert.....	12.50 €
<b>MONTAGNARDE</b> petits lardons fumés, pomme de terre, fromage à Tartiflette, oignons frits.....	12.50 €

### Composez vous-mêmes votre pizza

Miel, œuf : 0.50 € - oignon rouge, champignon, poivron frais, crème, pomme de terre : 1.00 €

Oignon frit, jambon, petit lardon fumé, camembert : 2.00 € - chorizo, merguez, chèvre frais,

Fromage tartiflette, haché de bœuf, mozzarella, saumon fumé : 2.50 €

Toutes les pizzas se font en base crème fraîche juste un supplément de 2 €

Toutes nos pizzas sont de fabrication artisanale.  
Ouvert du vendredi au dimanche de 18h00 à 21h00.  
Commandes au 06 08 68 16 94. 2 rue des Bouviers (Le Moustoir) à Neulliac.



# LA RECETTE DE SÉBASTIEN

## TENDERS DE POULET

### Ingrédients :

aiguillette de poulet 1kg - lait 250 ml - paprika 2 c à café - gingembre poudre 2c à café - ail 2 têtes - sel - poivre - farine 250 g - 2 œufs entiers - cornflakes 200g - huile friture 1 l

### Préparation :

1 - Faire la marinade : lait paprika gingembre sel poivre ail haché, ajouter les aiguillettes de poulets, bien mélanger pour faire imprégner le poulet, filmer, frigo pendant 3 heures.

2 - Paner les aiguillettes : faire une assiette avec la farine, faire une assiette avec les œufs fouettés, faire une assiette avec les cornflakes mixés en poudre pas trop fine, égoutter les aiguillettes de poulets, passer l'aiguillette dans la farine, puis dans l'œuf et finir dans la panure de cornflakes.

3 - Passer en friture jusqu'à une belle coloration dorée

4 - Servir avec les sauces de votre choix (mayonnaise, ketchup, béarnaise, tartare....). Succès assuré auprès des enfants et des adultes aussi.



*Sebastien Jégourel*

**Bon appétit !**

**Seb**

# ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ

## Un Atlas de la Biodiversité Intercommunale à Pontivy Communauté : et si vous en faisiez partie ?

Depuis 2024 et jusqu'en 2027, Pontivy Communauté mène un projet passionnant : la création de son **Atlas de la Biodiversité Intercommunale (ABI)**. L'objectif ? Mieux connaître la faune, la flore, les champignons... et tous les milieux naturels qui font la richesse de notre territoire !

Ce projet repose sur 3 grandes missions :

1. **Mieux connaître la biodiversité locale** grâce à des inventaires menés par des pros... et vous !
2. **Sensibiliser le plus grand nombre** à l'importance de préserver cette nature qui nous entoure.

**Intégrer la biodiversité** dans les décisions d'aménagement du territoire.

Mais ce n'est pas tout ! En plus des naturalistes professionnels, **vous aussi pouvez participer** ! Que vous soyez débutant curieux ou passionné chevronné, votre aide est précieuse. Un groupe de bénévoles se forme, rassemblant des amoureux de la nature prêts à observer, apprendre et partager leurs découvertes. Vous pouvez dès à présent le rejoindre pour prendre part à l'aventure !

**Des formations seront proposées** en fonction de vos besoins pour mieux reconnaître les oiseaux, les plantes, les insectes et bien plus encore, animées par des spécialistes de chaque domaine.

**Dans votre jardin, en balade ou sur votre commune**, chaque observation compte et contribue à enrichir cet atlas vivant.

Pour nous aider :

- Scannez le **QR code** ci-dessous pour rejoindre le groupe de bénévoles
- Et/ou téléchargez l'appli **iNaturalist** pour transmettre facilement vos observations !

Une question, une envie de participer ? Contactez **Paul Jouchet** au 06 31 09 01 09 ou par mail à [paul.jouchet@pontivy-communaute.bzh](mailto:paul.jouchet@pontivy-communaute.bzh).

Ensemble, explorons la biodiversité de notre territoire... et protégeons-la !



## POINT DE SERVICE RURALITÉ

### À Neulliac, votre mairie vous propose l'essentiel des services de La Poste

#### ■ Commander des services que votre facteur vous apportera à votre domicile

- Achat de timbres, d'enveloppes Prêt-à-Expédier et d'emballages Colissimo et Chronopost
- Si vous êtes client de La Banque Postale, un dépannage bancaire (montant débité sur votre compte courant ou votre livret d'épargne La Banque Postale, limité à 150€ par compte et par période de 7 jours consécutifs)

#### ■ Retirer vos instances courriers et colis

Pour bénéficier de ces prestations, merci de vous adresser à l'accueil de votre mairie, aux horaires d'ouverture :

Votre Point  
de Service  
Ruralité

MAIRIE  
Rue de la Mairie  
56300 NEULLIAC  
02 97 39 60 14  
Lun, Mer : 8h30 - 12h / 13h - 17h  
Mar, Jeu, Ven : 8h30 - 12h



## BRUITS DE VOISINAGE

### Bricolage, jardinage, entretien

L'utilisation d'appareils ou d'outils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage est réglementée.

#### Ce que prévoit l'arrêté préfectoral du 10 juillet 2014

Les travaux d'entretien, de bricolage et jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

**Du lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00**  
**Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00**

#### Un bruit vous gêne ? Par sa durée, sa répétition, son intensité ?

**Voisinage :** jardinage, bricolage, instrument de musique, appareils bruyants, animaux domestiques...

**Chantiers de travaux publics ou privés :** commerce, artisanat, agriculture, sport, loisir, lieu musical...

#### Privilégiez dans tous les cas une démarche amiable !

Ne répondez pas au bruit par le bruit, envenimer la solution ne sert à rien.

Contactez le fauteur de bruit pour lui expliquer calmement et avec courtoisie votre gêne

Invitez-le à venir se rendre compte, par lui-même, des troubles qu'il cause.

# CARTE SOLIDAIRE BREIZHGO

## BREIZHGO

### La Carte BreizhGo Solidaire

De 1 € à 3 € le trajet en car interurbain BreizhGo

De 4,8 € à 6,65 € le trajet en bateau BreizhGo

(voir liste des îles concernées sur BreizhGo.bzh)

De 2 € à 8 € le trajet en TER BreizhGo

#### À qui s'adresse la carte BreizhGo Solidaire ?

- Demandeur d'emploi inscrit à France Travail non indemnisé ou indemnisé en-dessous de 80 % du SMIC brut par jour (soit 47,39 € au 01/11/24. Montant actualisé sur le site BreizhGo.bzh)
- Bénéficiaire de l'Allocation de Solidarité Spécifique (ASS)
- Bénéficiaire du Revenu de Solidarité Active (RSA) sans prime d'activité
- Bénéficiaire de l'Allocation de Demandeur d'Asile (ADA)
- Bénéficiaire de l'Allocation de Solidarité aux Personnes âgées (ASPA)
- Bénéficiaire de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH)
- Bénéficiaire de la Protection Internationale
- Bénéficiaire de l'Allocation Supplémentaire d'Invalidité (ASI)
- Personne inscrite dans un parcours d'insertion : Contrat Unique d'Insertion (CUI), Contrat à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI), Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie (PACEA) y compris la Garantie Jeunes, Contrat de Volontariat pour l'Insertion de l'ÉPIIDE, Personne en formation professionnelle financée par la Région Bretagne

#### Comment obtenir la carte BreizhGo Solidaire ?

Inscrivez-vous en ligne sur le site [BreizhGo.bzh/solidaire](https://breizhgo.bzh/solidaire) et envoyez tous les justificatifs en quelques clics.

Plus d'information sur cette carte ou sur le traitement de votre dossier  
au **0 800 880 562**

Service et appel gratuit du lundi au vendredi de 7 h à 20 h,  
le samedi de 9 h à 16 h et les dimanches et fêtes de 13 h à 20 h



# PRÉSENCE VERTE

025Y Partenaire



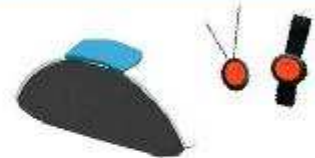
## Fiche contact 2025

Commune de Pontivy Communauté

### Téléassistance à domicile Connectée aux plateaux d'écoute 24h/24 et 7j/7



- Un dispositif autonome = pas besoin de ligne téléphonique (carte SIM incluse) et compatible avec les Box internet.
- Haut-parleur + micro intégrés. Autonomie batterie : 48h minimum.
- Un déclencheur étanche en médaillon ou bracelet



➕ Option Détection de chute brutale



➕ Option Coffre à clés (Achat et installation)



➕ Option Déclencheurs handicap



### Téléassistance mobile Utilisable en France Métropolitaine, connectée aux plateaux d'écoute 24h/24 et 7j/7



- Abby, un dispositif simple, léger et étanche avec micro et haut-parleur intégrés
- Géolocalisation volontaire
- Affichage heure, réseau, batterie et nombre de pas

NOUVEAU



➕ Option Détection de chute brutale sur Abby



➕ Option Enzo (Déclencheur bracelet)



- Application smartphone disponible sur Google Play et App Store
- Géolocalisation volontaire
- Frais de mise en service : 20 € soit 10 €\* avec le crédit/réduction d'impôt

Présence Verte donne droit à un crédit ou une réduction d'impôts à hauteur de 50% sur toutes les solutions de téléassistance

\*Selon l'Article 199 septies modifié par L.OI n°2015-1917 du 29/12/2015 - art. 82



### Cochez la/les cases pour choisir votre offre et vos options :

		TARIF MENSUEL			
<b>Offre «Liberté»</b> Activ'Zen + Activ Mobil 49,90€/mois au lieu de 59,90€ soit 24,95€/mois* Tarif hors options	<input type="checkbox"/>		26,90€ au lieu de 30,90€ soit 13,45€ /mois*	<input type="checkbox"/> ➕ Détection chute brutale 7,50 € soit 3,75 € /mois* <input type="checkbox"/> ➕ Coffre à clés Achat : 60 € si posé le jour même. Sinon : 95 € <input type="checkbox"/> ➕ Déclencheurs handicap Sur devis	Options
	<input type="checkbox"/>		29 € soit 14,50€ /mois*	<input type="checkbox"/> ➕ Détection chute brutale 7,50 € soit 3,75 € /mois* <input type="checkbox"/> ➕ Déclencheur Enzo 5 € soit 2,50 € /mois*	Options
	<input type="checkbox"/>		15,90 € soit 7,95 € par mois*	<input checked="" type="checkbox"/> Maintenance <b>Include</b> <input checked="" type="checkbox"/> Option convivialité (Ecoute et soutien psychologique) <b>Include</b> <input checked="" type="checkbox"/> Disponibilité 24/24h et 7/7 jours de nos plateaux d'écoute <b>Include</b>	
<b>Avantage partenaire</b> <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> Frais d'installation : 20€ au lieu de 70€, soit 10€ après réduction ou crédit d'impôt.				

Sans durée d'engagement et sans frais de résiliation  
Tarifs TTC - Photos non contractuelles

PRÉSENCE VERTE PAYS D'OUEST - CS 40335 - 56018 Vannes Cedex [contact@pvpo.fr](mailto:contact@pvpo.fr) [www.presenceverte.fr](http://www.presenceverte.fr)  
 Nos agences : Saint-Briec : 02.96.78.87.42 | Quimper & Landerneau : 02.98.85.78.80 | Bruz : 02.99.01.81.07  
 Saint-Herblain : 02.40.41.39.26 | Beaucouzé : 02.41.31.77.00 | Vannes (Siège), Pontivy & Lanester : 02.97.46.51.23



# Infos patrimoine

## PARCOURS PÉDAGOGIQUE

À l'initiative de l'association Canal Guerlédan-Pontivy et avec le soutien de la Région Bretagne, un parcours pédagogique a été mis en place le long du halage. Des panneaux d'information ont été conçus à partir des témoignages des enfants et petits-enfants d'éclusiers et éclusières. Les panneaux présents le long du halage de Neulliac ont été inaugurés officiellement le samedi 24 mai 2025. Merci à l'association de nous permettre de publier une partie de leur travail mais le mieux est de vous balader le long du halage pour découvrir leurs formidables travaux.

### Trescleff

#### *Arrivée de la Famille Le Ninan en 1965*

Lorsque Mathurin Le Bolan libère le poste de Trescleff en 1965, Marie-Anne Le Ninan, sa nièce, éclusière auxiliaire au Porzo depuis 1961, demande à y être affectée car la maison éclusière du Porzo était froide et trop petite pour y vivre avec une famille nombreuse.

Au Trescleff, se souviennent Emile et Christian Le Ninan, « on habitait la grande maison, celle du milieu qui avait été construite pour le chef éclusier. Les parents avaient une chambre en bas et les enfants dormaient à l'étage. Il y avait l'électricité mais pas le téléphone, c'était le téléphone arabe qui fonctionnait d'écluse en écluse. En cas d'extrême ur-gence on allait jusqu'à Pont Lenvos. Il n'y avait pas l'eau courante, il fallait aller de l'autre côté de la passerelle, à environ 500 m au pied d'un chêne.

On entretenait les bords du Canal, environ 1 km de chaque côté de l'écluse. On faisait du foin. Emile se souvient qu'il y avait 900 m pour aller jusqu'au Pont Lenvos. De l'autre côté, on allait jusqu'au Château. Tous les garçons y participaient. On faisait du cidre dans un petit bâtiment derrière le magasin. Il y avait aussi les corvées de bois. On était autorisé par Le Ténaff, ingénieur des Ponts et Chaussées, à récupérer le bois des branches ou des arbres tombés après les tempêtes. Lorsque la corvée était terminée, on se mettait à table autour d'une tête de veau ».



#### *Les inondations*

« Notre mère éclusait pour réguler les niveaux d'eau et éviter les inondations. Elle devait noter les hauteurs d'eau sur des registres que Jo Picot, chef éclusier à la Cascade, venait récupérer. Lorsque l'eau montait, il descendait d'écluse en écluse pour prévenir de la montée des eaux. En 1966, notre cave a été remplie d'eau, pas la maison. Par contre, Le Roy, l'autre éclusier du Trescleff, était les pieds dans l'eau ! En février 1974 ou 1975 nous avons été coupés du monde. Chez Le Roy on voyait les sabots qui nageaient dans la maison. La bagnole était dans l'eau. Nous avons emprunté la digue située derrière la maison pour partir. C'est après la crue de 1910 que cette digue a été rallongée. Ce sont les matériaux de la carrière de Trescleff qui ont été utilisés ».



# AUQUINIAN

## Jean et Herminie éclusiers entre 1937 et 1957

Marie-Claire est née à l'écluse d'Auquian. Fille de Claire Le Polotec et petite fille d'Herminie Le Polotec, éclusière à Auquian entre 1953 et 1957, Marie-Claire se souvient bien de la maison éclusière.



Le grand-père, raconte Marie-Claire, « fauchait l'herbe entre 2 écluses celle du Stumo et d'Auquian.

Il actionnait l'écluse pour le passage des péniches qui transportaient du gravier et du sable pour la construction des maisons EDF du barrage ». Marie-Claire se souvient aussi très bien d'avoir gardé les 2 vaches le long du halage avec son cousin Christian qui habitait Neulliac.

« On faisait aussi la lessive au lavoir du bord du canal. Nous avions une boîte pour mettre les genoux et une pierre plate pour broser. Les garçons, eux, pêchaient perches et gardons ».

Jean Le Polotec, occupait le poste d'éclusier depuis le 15 avril 1938 mais travaillait dans les fermes alentour pour faire vivre la famille. C'est Herminie, sa femme, qui pendant ce temps là, actionnait l'écluse tout en s'occupant de leurs 5 enfants. Le 3 juin 1953, Jean décède d'un accident de vélo. Herminie demanda alors à lui succéder.

Photo - Famille Le Polotec

Dessin : Anne-Hélène Castagné

## Comment devient-on éclusier ou éclusière ?

Quand on ne peut bénéficier d'un emploi réservé, ce qui était le cas de Jean, blessé de guerre et réformé comme beaucoup d'éclusiers, il faut passer un examen !

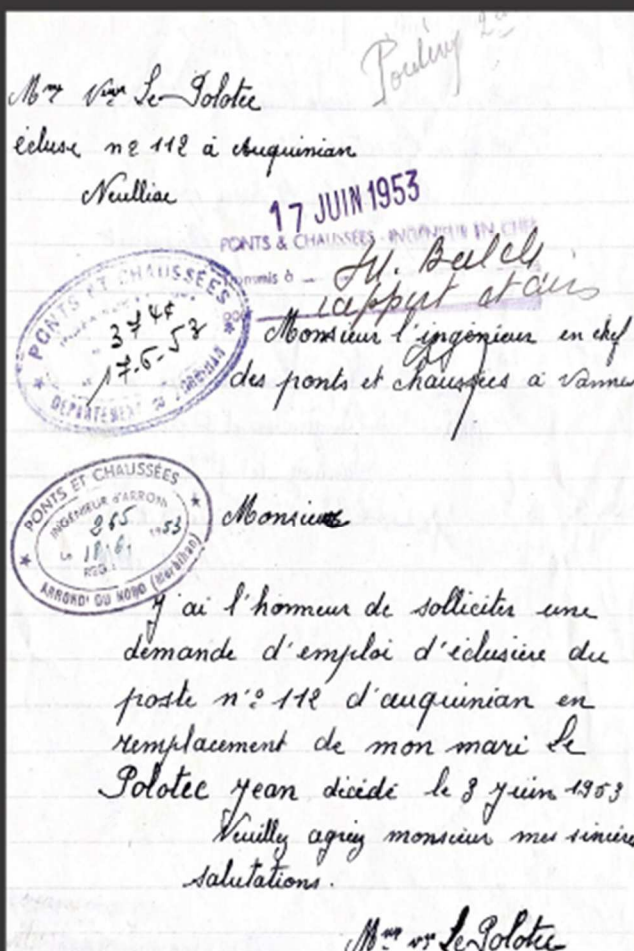
Dictée et opérations sont des tests auxquels les postulants doivent se soumettre pour être déclarés admissibles et espérer être nommés agents auxiliaires de la navigation intérieure et occuper un poste d'éclusier.

## La maison éclusière

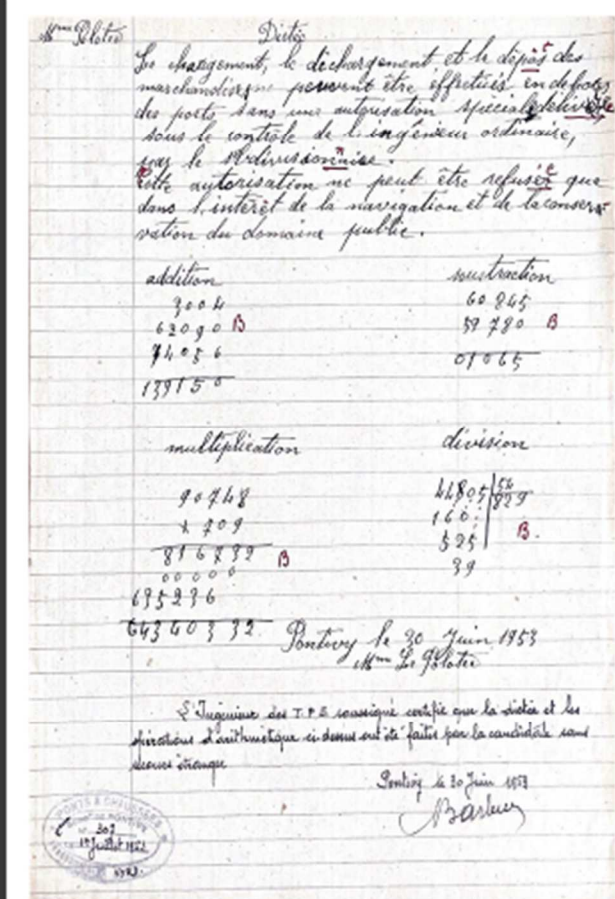
Ici, à Auquian, elle est atypique. C'est une des seules qui tourne le dos au canal et se trouve en surplomb. Un pare-gravier, aussi appelé musoir, a été construit pour éviter d'endommager l'écluse.



Réalisé par l'Association Canal Guerlédan-Pontivy avec le soutien de la Région Bretagne, de l'Etat (FDVA) et des Communes riveraines



AD56 - 1 S 12



AD56 - 1 S 12

# PORZO

## Nomination d'une femme éclusière auxiliaire

La famille Le Ninan a vécu de 1961 à 1965 dans la maison éclusière du Porzo. Pour les 3 frères et sœurs : Emile (22 ans en 1965), Christian et Marie Odile (16 et 15 ans en 1965) les souvenirs sont un peu loins, mais encore vivaces.

Leur mère, Marie-Anne a postulé pour occuper le poste d'éclusière auxiliaire ce qui lui permettait d'avoir un logement gratuit, d'élever ses enfants tout en arrondissant les fins de mois. Leur père était ouvrier agricole.

Marie-Anne éclusait pour réguler le niveau de l'eau et éviter les inondations. Il n'y avait plus de péniches, sauf quelque fois pour le transport de sable. Le barrage de Guerlédan avait été achevé en 1929 et la dernière péniche est passée en 1967.

« La maison était froide. Il y avait la cuisine à gauche, une seule grande pièce à droite et les enfants dormaient à l'étage. Il n'y avait ni eau, ni sanitaires. On allait chercher l'eau à 500 ou 600 m avec des brocs.

Il y avait un terrain derrière la maison avec un potager et des pommiers. La famille avait une vache, un cochon et des poules. L'entretien des francs-bords sur 1 km de chaque côté de l'écluse donnait du foin et on y gardait la vache. Quand c'était son tour, Marie Odile n'était pas trop rassurée.

On posait aussi des lignes de fond pour pêcher, on prenait des anguilles, des perches et des truites dans les déversoirs ».



## Une vie bien remplie

Marie Odile se rappelle de la lessive qu'on faisait dans le canal sur une pierre qui servait de lavoir. L'hiver l'eau était froide.

En 1964, le canal était gelé. Les enfants se sont risqués à marcher sur la glace qui a craqué sous les pieds de Claude Le Ninan. Il a fallu le repêcher et le réchauffer !

Christian et ses frères et sœurs allaient à l'école à pied en sabots sur un chemin caillouteux. Il leur fallait  $\frac{3}{4}$  d'heure. Ils y restaient le midi. A l'époque, seuls les enfants de familles riches avaient un repas complet. Pour les autres, c'était juste une soupe à la cave et il fallait amener le reste.

« On se souvient aussi des tournées du 1er de l'an. On jouait aux cartes à la ferme, chez les Le Moing ou au café de l'écluse ».

## Chalandiers tirés par des chevaux



Josette Le Pêcheur

Baptiste Garnier, né en 1896, a été un de ces nombreux hommes qui louaient leurs bras pour haler les chalands sur le Canal de Nantes à Brest. La plus jeune de ses 8 enfants, Josette, née en 1939, qui vit à Saint Mayeux, a puisé dans ses souvenirs pour nous évoquer les propos de son père.

Celui-ci, avant d'être mobilisé en 1914, vivait avec son père dans une petite boutique sur la commune de Saint Gelven.

Pour compléter les revenus de la famille, Baptiste et son père qui possédait 2 chevaux, proposaient leurs services aux marinières propriétaires de bateaux en bois, sorte de péniches qui transportaient des marchandises. Ils acheminaient des grains entre Saint Gelven et le Moulin de Bothoa, proche de Bon Repos ou des ardoises jusqu'au port de Gouarec.

« Ils allaient aussi jusqu'à Pontivy, ils mettaient alors une semaine. Il fallait faire reposer les chevaux. Le soir ils ne circulaient pas. Ils s'arrêtaient près des écluses où les éclusiers fournissaient de quoi alimenter les bêtes et les hommes quelquefois. C'était très dur car les chevaux tiraient en biais, transpiraient beaucoup et se blessaient notamment à contre-courant ».

Baptiste, blessé pendant la grande guerre, handicapé et illettré, n'a pu prétendre à un emploi dans l'administration comme éclusier et dès 1920 il va travailler dans les fermes du secteur.



Jean-Baptiste



Marie-Josephine, sa femme



Dessin : Isabelle Colin

Photo : collection privée

Photos : Famille Garnier

# FETE DE L'ETE



PARC DU BOURG

VENDREDI 20 JUIN

# FÊTE de l'été

DÈS 19H00

ANIMATIONS - CONCERTS  
EXPOSITIONS - PRODUCTEURS



Directeur de la publication : **Jean-Pierre LE PONNER**

Responsables de la rédaction : **Loïc PLANCHON, Christian MOTREFF, Corinne RICHARD, William COLLIN, Marie-Louise MADORÉ**

Conception et réalisation : **Loïc PLANCHON**

Impression : **Copyplan (Pontivy)** - Tirage : **750 exemplaires**